

COMMUNIQUÉ – Montréal, le 9 juillet 2009

## Mesures fiscales en production multimédia LE QUÉBEC DOIT RIPOSTER À L'OFFENSIVE DE L'ONTARIO

**Le Regroupement des producteurs multimédia (RPM) croit qu'il est essentiel que le Québec ajuste rapidement son crédit d'impôt pour la production de titres multimédias afin que nos entreprises maintiennent leur compétitivité par rapport à celles installées en Ontario.**

L'implantation prochaine d'Ubisoft à Toronto annonce un tournant majeur dans le rapport de force qui s'installe désormais entre le Québec et l'Ontario afin d'attirer les entreprises de la nouvelle économie. Pour Marc Beudet, président du RPM, « cette annonce, assortie d'une aide de 263 M \$ sous forme de crédits d'impôt, n'est qu'un indice des efforts que fait l'Ontario pour faciliter le développement et la croissance d'entreprises actives dans le secteur de la production numérique et interactive ».

Dans la foulée de son dernier budget, publié en mars 2009, l'Ontario a considérablement bonifié son Crédit d'impôt pour les produits multimédias interactifs numériques. Celui-ci est dorénavant plus avantageux à plusieurs égards par rapport à ce qui est offert au Québec. Son taux de base est supérieur, la main-d'œuvre des sous-traitants est reconnue à sa pleine valeur et il est possible de créditer des dépenses de commercialisation et de distribution.

Ces nouvelles mesures ont pour effet de dynamiser considérablement ce secteur en pleine croissance et de donner une longueur d'avance aux entreprises qui font le choix de s'installer ou de se développer en Ontario. Dans une économie en crise, où le paysage médiatique connaît des bouleversements sans précédents, il est fort probable que ce choix stratégique permettra à l'Ontario de prendre une place plus importante dans les prochaines années.

Par ailleurs, dans cette province, l'aide reçue des fonds spécialisés dans le soutien à la production (tels que le Fonds Bell, le Fonds Quebecor et le Fonds des nouveaux médias du Canada) n'a pas d'effet réducteur sur les crédits d'impôts, ce qui facilite du même coup le financement des contenus convergents et de nature culturelle.

« Au RPM, nous croyons que le Québec doit rapidement rattraper son retard sur ce qui est offert en Ontario. Déjà, des entreprises choisissent de faire affaires avec des fournisseurs de l'Ontario, plutôt que ceux du Québec, pour profiter pleinement de cette situation ». Toujours pour Marc Beudet : « Le gouvernement du Québec n'a pas le choix de jouer le jeu, comme il le fait régulièrement dans le secteur du cinéma et de la télévision en ajustant ses mesures fiscales sur les autres régions du Canada. »

Le [Regroupement des producteurs multimédia](#) (RPM), créé en 2000, représente plus de soixante-dix producteurs actifs en production de contenu de commande, de convergence ou original sur les nouvelles plateformes. Le RPM vise notamment à créer un climat propice au développement et à la croissance de la production multimédia au Québec. En ce sens, le RPM fait des représentations actives auprès des gouvernements, gère des ententes collectives avec les syndicats d'artistes et participe à la réalisation d'études sur les réalités économiques et d'affaires du secteur.

- 30 -

Pour information :  
Gilbert Ouellette, (514) 813-3586 – [go@radarmedias.com](mailto:go@radarmedias.com)